

CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE 3

4e Réunion régulière

Le 16 octobre 2001

Procès-verbal de la réunion régulière du Conseil d'éducation du District scolaire 3. La réunion s'est tenue le 16 octobre 2001 au Centre d'Apprentissage du Haut-Madawaska de Clair (Nouveau-Brunswick), à compter de 19h30

Présences :

Étienne Boutot, sous district 1
Gilles Couturier, sous district 2
George LaBoissonnière, sous district 3
Adrien (Pat) Fournier, sous district 5
Jean-Marie Cyr, sous district 6
Louise Désilets, sous district 7
Benoit Castonguay, sous district 11
Martine Michaud, sous district 10
Jeanne Da Gauthier, sous district 12

Maurice Picard, Directeur général
Reinelde Thériault, Directrice de l'éducation
Yvan Guérette, Dir. Services Admin. et Financier
Johane Thériault-Girard, Dir. Ressources Hum.
Denise Laplante, Secrétaire Direction Générale

Absences : Diane Morin, sous district 4
Suzanne Levesque, sous district 8
Lynn Michaud, sous district 9

1. Ouverture de la réunion

Monsieur Couturier souhaite la bienvenue aux membres du Conseil, au personnel du Centre d'Apprentissage du Haut-Madawaska et aux gens du public. Il remercie la direction d'avoir organisé la visite de l'école par des élèves.

2. Adoption de l'ordre du jour

Ajout de 3 points à l'ordre du jour :
16.1 École Ste-Anne
16.2 Parc de planches à roulettes à PAJS
16.3 Soirée d'appréciation du personnel

Monsieur Adrien (Pat) Fournier propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié. Monsieur Jean-Marie Cyr appuie. Adoptée.

3. Présentations des écoles hôteses

Monsieur Couturier invite Monsieur Roberto Gauvin, directeur du Centre d'Apprentissage du Haut-Madawaska, à nous présenter son école.
Site Web : <http://www.cahm.nbed.nb.ca>

Par la suite, Monsieur Couturier nous présente Monsieur Marc Basque, directeur de l'école Ernest Lang de St-François, qui nous trace un profil de son école.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2001

Monsieur Couturier apporte une correction au point numéro 13, soit que les informations de routine soient circulées quelque temps avant les réunions, de sorte à ce que chacun en fasse la lecture afin de réduire la lecture en réunion et permettre des périodes de discussions plus longues lors des réunions.

Madame Jeanne Da Gauthier propose l'adoption du procès-verbal tel que modifié. Monsieur Jean-Marie Cyr appuie. Adoptée.

5. Affaires découlant du procès-verbal

Aucun suivi à apporter.

6. Correspondance

Invitation de Madame Claudette Charest-Chouinard de l'AEFNB pour assister au colloque de l'AEFNB à Bathurst, le 2 novembre 2001. Monsieur Picard répondit qu'il ne serait pas disponible pour assister à ce colloque.

7. Colloque de l'AEFNB à Bathurst (2 nov. 2001)

Chaque membre a reçu une invitation. Trois membres sont intéressés d'assister au colloque.

Monsieur Benoit Castonguay propose que Madame Jeanne Da Gauthier, Monsieur George Laboissonnière et Monsieur Jean-Marie Cyr soient délégués pour assister au colloque. Monsieur Adrien (Pat) Fournier appuie. Adoptée

Amendement : Madame Louise Désilets propose que les délégués nous donnent un compte rendu par écrit du colloque à la prochaine réunion du Conseil. Madame Martine Michaud appuie. Adoptée.

Madame Denise Laplante fera les réservations d'hôtel et les inscriptions pour les 3 membres qui assisteront.

8. Compte rendu de la formation de Moncton

Monsieur Couturier nous fait un compte rendu de la formation du 13 octobre dernier au Château Moncton.

Les directeurs généraux et les présidents des Conseils d'éducation de tous les districts francophones de la province étaient réunis pour la première partie de la réunion et par la suite, les secrétaires des Conseils se sont jointes au groupe.

Le premier objectif de la formation était de permettre un premier contact entre les présidents des différents districts et le deuxième objectif était la formation comme telle, qui visait à donner une base aux gens sur comment devrait se dérouler une réunion, comment diriger une réunion, et comment créer un esprit d'équipe pendant une réunion.

La formation portait également sur le déroulement efficace de la réunion, la révision des procédures parlementaires, les différentes formes de propositions, qui a préséance sur quoi. Finalement on revient sur ce qui fut mentionné lors de la première réunion, simplement le bon sens, de faire participer tous les membres et de donner à chacun et chacune la chance

d'exprimer son opinion. L'emphase a été placée sur ces sujets afin d'avoir un bon fonctionnement de notre Conseil. Le code Morin semble être généralement adopté par tous.

Monsieur Picard nous fait part que les discussions ont permis de réaliser certaines imprécisions de la Loi, telle qu'écrite actuellement et ceci nous permettra de suggérer au Ministère quelques changements. Suite aux discussions entre les participant(e)s, nous réalisons que le Conseil du District 3 est formé d'une bonne équipe bien équilibrée.

La Loi sur l'éducation est à venir. Un directeur général d'un autre district a été mandaté d'obtenir des précisions par rapport à certains articles de la Loi.

Il n'y a aucun regroupement officiel provincial des présidents qui existe encore. Par contre, une rencontre à Ottawa est prévue pour discuter d'un regroupement provincial.

Il relève du Conseil de choisir une procédure d'assemblée soit le code Morin ou autre. Actuellement, Monsieur Couturier utilise le code Morin mais de façon libérale. La Loi dit que c'est au président de demander une réunion à huis clos dès l'instant que certaines situations de nature confidentielle se présentent.

Monsieur Cyr demande que le fonctionnement des réunions soit remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion. Monsieur Couturier préparera pour la prochaine réunion, une suggestion de fonctionnement qui respecte le code Morin.

9. Politique d'embauche du personnel

Le cartable de l'ensemble des politiques est remis à tous les membres, afin de permettre à ceux-ci de les lire et de permettre au Conseil de décider si on veut réviser certaines politiques et les placer à l'ordre du jour de réunions futures.

Monsieur Couturier a suggéré au directeur général de débiter avec la politique d'embauche du personnel. Nous avons réalisé que la politique formelle sur papier, n'existe pas. On propose que le directeur général mette sur papier une ébauche de politique d'embauche à être présentée lors de la prochaine rencontre.

Monsieur Picard suggère aux membres de trouver les éléments clés qui devraient apparaître dans cette politique d'embauche. Les éléments suivants furent suggérés :

- *Respect des conventions collectives*
- *Leadership*
- *Compétences*
- *Formation*
- *Disponibilité*
- *Critères*
- *Équité*
- *Objectifs personnels*
- *Entrevue*
- *Références*
- *Qui prend les décisions ? Maîtrise de la langue française*
- *Vérification du casier judiciaire*
- *Transparence du processus de sélection*
- *Pré-sélection*
- *Affichage*
- *Processus d'évaluation*
- *Discipline*

Monsieur Picard préparera une ébauche de la politique qui sera envoyée aux membres avant la prochaine réunion.

10. Présentation du bulletin descriptif

Monsieur Jean-Marie Gauvin, agent pédagogique responsable du dossier d'évaluation des apprentissages, nous présente le bulletin descriptif. Plusieurs questions et inquiétudes ont été soulevées.

- Sur quoi l'enseignant(e) se base-t-il(elle) pour transférer les % à l'échelle d'appréciation?
- Inquiétudes que les parents ne comprendront pas le système.
- Inquiétudes que l'enseignant ne pourra pas donner les explications aux parents.
- Est-ce que l'enseignant(e) donnera des tests avec des notes de %?
- Quelles méthodes va-il (elle) utiliser pour calculer les notes?
- Comment l'enseignant(e) décidera de promouvoir ou non un élève?

Monsieur Gauvin nous donne les explications suivantes pour répondre aux questions et aux inquiétudes des membres. L'enseignant(e) est formé(e) avec les outils nécessaires pour évaluer selon l'échelle d'appréciation. L'enseignant(e) a aussi le rôle d'informer les parents de ses inquiétudes envers l'apprentissage de l'enfant ainsi que de ses progrès tout au long de l'année scolaire. L'enseignant(e) doit se préparer des activités sur toutes les matières afin de vérifier le cheminement de l'apprentissage de chacun des élèves. Les élèves auront des évaluations suite aux observations de la part de l'enseignant(e), de la maîtrise de la matière. Afin de laisser savoir aux parents ou l'enfant est rendu dans son apprentissage, l'enseignant(e) envoie des messages accompagnant le travail de l'élève sur une base régulière. En ce qui concerne la décision de promouvoir un élève ou non, tout dépend si l'enfant a de la difficulté avec des points fondamentaux, à la fin des 3 trimestres, il revient à l'enseignant(e) de prendre la décision. Avec le bulletin descriptif, l'enseignant a beaucoup plus de justifications et d'explications à donner aux parents des élèves qui ne sont pas promus. Monsieur Picard explique que les enseignant(e)s ont été invité-e-s à renouveler leur pédagogie et que la façon d'évaluer et de rapporter le progrès des élèves va de pair. Le processus a été graduel en débutant sur une base volontaire. Les personnes concernées ont très bien été préparées. Madame Thériault rajoute que l'enseignant(e) qui a des élèves qui ont eu un bulletin descriptif l'année précédente, a de l'information détaillée sur l'apprentissage de ces élèves. Monsieur Gauvin termine en nous disant que nous avons pu profiter de l'expertise et des erreurs de parcours d'un autre district où le bulletin descriptif est utilisé depuis 8 ans.

Monsieur Couturier nous dit que nous pouvons placer le bulletin descriptif à nouveau à l'ordre du jour dans le futur après une première ronde d'évaluation dans les écoles pour voir la réaction des parents.

11. Dépôt des politiques du District 3

Voir le point 9 à l'ordre du jour.

12. Problème de la qualité de l'air à l'école Grande-Rivière

Suite à un problème d'un tuyau d'égout défectueux, l'école Grande-Rivière a dû être fermée pendant deux jours. Les experts se sont rendus compte du problème, l'égout provoquait des difficultés au niveau de la qualité de l'air. Les experts ont procédé à la résolution de ce problème en changeant les tuyaux endommagés.

13. L'étude sur les jeunes canadiens

Trois universités canadiennes font une étude sur les jeunes canadiens et leurs connaissances du SIDA, du VIH et leur éveil à la sexualité. Monsieur Picard nous donne des détails et demande au Conseil sa position sur la question.

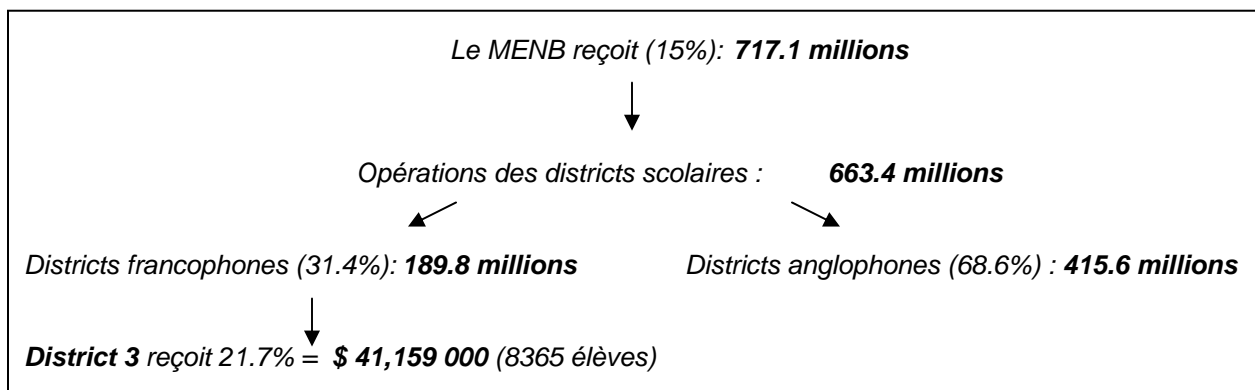
Monsieur Adrien (Pat) Fournier propose que l'autorisation pour l'étude soit donnée à Madame Merle MacDonald, responsable de l'étude de l'Université Acadia, entendu que les parents signent le formulaire d'autorisation. Monsieur George Laboissonnière appuie. Adoptée. 1 abstention.

14. Rapport des embauches

Rapport remis à titre d'information dans les trousseaux des membres du Conseil.

15. Info-Budget

Monsieur Yvan Guérette nous explique le processus pour déterminer le montant alloué pour le budget du District.



16. Visite du Ministre

La visite du Ministre du 10 octobre dernier fut annulée. La visite du nouveau Ministre de l'éducation, Dennis Furlong, aura lieu dans les prochains mois. Les membres en seront avisés à l'avance.

16.1 École Ste-Anne

Monsieur Cyr nous fait part qu'il a été approché par des parents concernant un(e) enseignant(e) de l'école de Ste-Anne. Il demande où en sont rendues les démarches. Monsieur Picard nous dit que le dossier suit son cours normal. Une rencontre avec les gens des Ressources humaines aura lieu demain à ce sujet et les personnes du district donneront suite aux mesures qui s'imposent.

16.2 Parc de planches à roulettes

Monsieur Picard nous fait part d'une demande qu'il a reçu de la Polyvalente A.J. Savoie pour un parc de planches à roulettes. Le District s'engagerait d'assurer la consommation d'électricité pour l'éclairage seulement. Nous avons fait préparer un document légal par le Ministère de l'éducation à cet effet.

Monsieur Étienne Boutot propose de donner l'autorisation à l'école PAJS d'aller de l'avant avec son projet. Madame Jeanne Da Gauthier appuie. Adoptée.

16.3 Soirée d'appréciation du personnel

Monsieur Picard invite les membres du Conseil à la soirée d'appréciation du personnel qui aura lieu le jeudi 22 novembre, 2001 à compter de 19h00 à la Cité des Jeunes d'Edmundston.

17. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 20 novembre 2001 à l'école Grande-Rivière de St-Léonard à compter de 19h00.

18. Levée de la réunion

Monsieur Adrien (Pat) Fournier propose la levée de la réunion.

Confirmé à la réunion du : _____ **20 novembre 2001** _____

Denise Laplante

Gilles Couturier

Secrétaire du Conseil d'éducation

Président du Conseil d'Éducation